

**A\_2021\_154**  
**ARRETE DE MISE EN CONGE DE MALADIE ORDINAIRE A PLEIN  
TRAITEMENT DE Mme RENAUD Christelle**

**ARRETE DE MISE EN CONGE DE MALADIE ORDINAIRE  
A PLEIN TRAITEMENT DE Mme RENAUD Christelle,  
Adjointe technique Territorial de 2ème classe**

\*\*\*\*\*

Le Maire d'Aussac-Vadalle,

- **Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- **Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- **Vu** la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 (notamment art.115) ;
- **Vu** le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987, relatif à l'organisation des comités médicaux aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;
- **Vu** le certificat médical du 20-05-2021 (initial) d'arrêt de travail ;
- **Considérant que** pour la période des douze mois précédent cet arrêt de travail, Mme RENAUD Christelle a bénéficié de 18 jours en congé de maladie rémunérés à plein traitement ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 :** Mme RENAUD Christelle est placée en congé de maladie ordinaire à plein traitement du 20 mai 2021 au 20 juin 2021.

**ARTICLE 2 :** Mme RENAUD Christelle continuera de percevoir l'intégralité du traitement afférent à l'Indice Brut 370, Indice Majoré 342, sur la base de 27,16 heures hebdomadaires pendant la période d'arrêt de travail.

**ARTICLE 3 :** La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :  
- Notifié à l'intéressée.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président du Centre de Gestion,
- Monsieur le Comptable de la collectivité.

Fait à Aussac-Vadalle, le 25 mai 2021

Le Maire,  
Gérard LIOT



Le Maire,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de  
ceci acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un  
recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois à compter de  
la présente notification.

Notifié le .....

Signature de l'agent :

